

Règlement Jeu Concours – EuroNordicWalk Vercors / CIS Ethic Étapes de Val Cenis

Article 1 : Organisateur

Le jeu concours est organisé par la société KCIOP, organisatrice de l'EuroNordicWalk Vercors, en collaboration avec le CIS Ethic Étapes de Val Cenis.

Article 2 : Participation

Ce jeu, gratuit, est ouvert à toute personne majeure - à l'exception des membres du personnel de la société organisatrice – inscrite ou non à l'évènement pendant la durée du jeu concours.

Article 3 : Diffusion

Le jeu est proposé sur la page du réseau social « Facebook » Passion Marche Nordique : @passionmarchenordique <https://www.facebook.com/passionmarchenordique/>

Article 4 : Date

Le jeu « Facebook » se **déroule du jeudi 25 avril au mercredi 01 mai 2019 inclus**. La société KCIOP, organisatrice de l'EuroNordicWalk Vercors, se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler cette opération si les circonstances l'exigent. Sa responsabilité ne serait pas engagée de ce fait.

Article 5 : Accès et Déroulement du jeu

Afin de participer au jeu concours, le participant doit sur « Facebook », répondre en commentaire du post de Jeu Concours, sur la page @passionmarchenordique, à la question ci-dessous :

« *Quelle est la particularité de la première Marche Nordique qui ouvrira la 7^{ème} édition de l'EuroNordicWalk Vercors ?* »

Le participant aura le choix entre les 3 réponses suivantes :

1. *La plus longue Marche Nordique du week-end*
2. *La Marche Nordique Chronométrée*
3. *La Marche Nordique Nocturne*

Le tirage au sort parmi les bons répondants et l'annonce du gagnant auront lieu le jeudi 2 mai 2019, sur la page Facebook @passionmarchenordique.

Article 6 : Dotation

Mise en jeu d'un séjour de Marche Nordique et Bien-être pour deux personnes comprenant :

- Un stage de Marche Nordique de 4 jours, du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin 2019 avec 4 séances de Marche Nordique encadrées par le formateur Jean-Pierre Guilloteau
- Deux séances de SPA dans le centre de remise en forme Valfontaine
- L'hébergement : 3 nuitées, du jeudi 30 mai au samedi 1^{er} juin 2019, au CIS Ethic Étapes de Val de Cenis (73)
- La pension complète : du jeudi 30 mai déjeuner au dimanche 2 juin déjeuner. Petit-déjeuner et menus intégrant des produits bio et locaux

La dotation est valable pour 2 personnes.

Le lot ne peut être échangé ni remboursé.

Article 7 : Remise

Le gagnant sera tiré au sort parmi les participants ayant rempli tous les critères de participation et ayant répondu correctement à la question du jeu. Il sera averti par message privé Facebook, puis par email après échange de coordonnées. Il recevra dans l'email les instructions pour la réservation.

Une seule participation par personne via tous les moyens de participation est admise pendant toute la durée du jeu concours.

Le lot n'est ni cessible, ni échangeable.

Toute fraude, détournement ou abus entraînera la disqualification du joueur et la remise en jeu du prix éventuellement attribué.

Article 8 : Données

En fournissant votre nom, prénom, date de naissance et adresse e-mail, vous acceptez de recevoir la Newsletter de KCIOP, et vous acceptez le stockage de vos informations dans les bases de données KCIOP.

Vous pourrez vous désabonner à n'importe quel moment en cliquant sur les liens de désabonnement situés en bas des emails.

Article 9 : Participation

La participation au jeu concours entraîne l'acceptation pleine et entière de ce règlement®.